



REUNION du CA du Jeudi 12 Décembre 2019

Chez Arlette et Alain ROUCH - LAGARDE

Etaient présents :

Ginette DAGOU, Annie et Jean-Marc ESPITALIER, Rose-Marie MARQUIE, Arlette ROUCH, Nadine SUTTO.

Excusé : Michel FOUET

La séance est ouverte à 17h10.

Ordre du Jour

- Trésorerie
- festival des Lanternes de Gaillac le samedi 11 janvier 2020
- prochaine Assemblée Générale 2020 samedi 1er février 2020
- questions diverses.

Trésorerie

Lors de notre dernière réunion du 24 octobre, il y avait **1036,31 € sur le compte.**

Weekend festif : Repas / animation + Concert

67 participants à la soirée et 68 repas payés (un repas offert à Florant MERCADIER, le conteur).

Recettes

38 repas X 20 € (non adhérents) =	760 €
29 repas X 17 € (adhérents) =	<u>493 €</u>
	1253 €
Tombola	110,00 €
Urne.....	<u>39,75 €</u>
TOTAL.....	1402,75 € en recettes

Dépenses

Courses pour les 2 jours (nappes, serviettes, verres, gâteaux, bonbons, cadeaux pour les 3 chefs de chœur, lots tombola, cidre, apéritif, etc.....	296,36 €
Carnets tombola.....	6,50 €
Traiteur 68 repas X 14 € =.....	<u>952,00 €</u>
TOTAL	1254,86 € en dépenses
1402,75 € (recettes) – 1254,86 € (dépenses) =	147,89 € solde positif.

Nous avons sur le compte	1036,31 €
+	<u>147,89 €</u>
TOTAL =	1184,20 € sur le compte.

Florant MERCADIER, le conteur humoristique Français / Occitan qui a animé cette soirée a été très heureux de nous présenter son spectacle. Il a remercié chaleureusement l'association pour son accueil. Du fait qu'il connaît bien Arlette (sa maman, Mme MERCADIER est une ancienne collègue et amie d'Arlette), il a donc souhaité offrir ce spectacle à titre amical et gracieux. Bien évidemment, le repas lui a été offert. Grand MERCI Florant pour cette soirée conviviale et ce spectacle de belle qualité !

A ce jour, nous n'avons eu que des félicitations du public ayant participé à ce weekend. Des personnes de SEYRE et MONTGEARD ont pris les coordonnées de Florant MERCADIER, pour organiser, éventuellement, un futur spectacle dans leur commune.

Remarque : le weekend festif (soirée + concert) nous a donné, en fait, moins de travail que faire 2 manifestations à des dates séparées (courses groupées pour les 2 manifestations, idem pour le travail administratif : affiches, mails, etc...).

Festival des Lanternes de Gaillac le samedi 11 janvier 2020

Devis de BUS par la Société TESTE de Villefranche : 455 € pour un bus de 30 à 50 places.

Le départ aurait lieu à 17 heures de Lagarde et le retour à minuit.

Le festival ouvre ses portes à 18 heures pour fermer à 23 heures.

Tarif pour un groupe de 20 à 49 personnes = 14 € / personne.

Environ 25 personnes se sont déjà manifestées pour participer à cette sortie.

Nous fixons le prix de cette sortie à 30 € par personne (bus + billet d'entrée au festival).

Sur le trajet de la visite, les personnes souhaitant se restaurer, trouveront de petits snacks, bars ou stands de vente en restauration rapide. D'après les échos de personnes ayant participé à cette manifestation, l'attente peut s'avérer être « longue » pour pouvoir acheter à manger.

Il est possible aussi d'apporter « son sandwich » !

Départ : Le rendez-vous est fixé à 16 h 45 à Lagarde pour un départ à 17 heures.

Retour : Départ de GAILLAC à 22 h 30.

Voir avec le transporteur et les responsables du festival s'il est possible de laisser les participants à l'entrée.

Un très grand parking est prévu pour se garer ainsi que des navettes toutes les 10/15 minutes afin de transporter les visiteurs du parking au festival et idem pour le retour.

Inscriptions : Nous les fixons pour le 27 décembre, dernier délai. Celles-ci ne seront prises en compte que lorsque les chèques de paiement, à l'ordre d'Autan des Villages, auront été reçus par Arlette (date limite 27 décembre).

Nous devons faire les inscriptions en ligne et donc payer à l'avance. Les 30 € ne seront donc pas remboursables.

Prochaine Assemblée Générale 2020 samedi 1er février 2020

Cette assemblée générale sera, comme l'an dernier, ouverte à tous, adhérents ou non.

Prévoir d'acheter environ 8 cidres, jus de fruits, eau, gâteaux des rois (voir en fonction des inscriptions).

Arlette nous fait part d'idées de sorties ou animations pour 2020 :

- fin février, un mercredi, le 19 ou le 26 : TOULOUSE. Voir thème avec le Syndicat d'Initiative.
- un jour entre le 7 et le 13 avril : SETE, l'Armada. En bus ou en train.
- fonderie de cloches à HEREPHAN (34), au nord de BEZIERS, Musée de la fonderie, Parc naturel du Languedoc
- le Sidobre, Maison du Sidobre, Lac du Merle
- VAUDREUILLE, à côté de REVEL, chapelle, château
- Septembre ou octobre : Château de BONAGUIL dans le Lot et Garonne avec visite du château, promenade en gabarre, Tuilerie.

Elle va étudier d'autres idées et nous les soumettre.

Rien d'arrêté définitivement pour l'instant.

La seule date retenue est le 21 novembre. Pourquoi ? Monsieur DULENC, le traiteur qui a confectionné le Coq au Vin (et la poule au pot en 2018 et que nous souhaitons reprendre l'année prochaine) n'a qu'une seule date libre qui est le 21 novembre 2020.

Nous conservons l'idée d'un « week-end festif » : soirée repas / animation et concert le lendemain.

Ces animations pourraient donc se dérouler les samedi 21 et dimanche 22 novembre, bien évidemment, si la salle des fêtes de Lagarde est disponible. A voir dès demain vendredi.

Voir si nous pouvons retenir pour le concert de 2020, la chorale de MOLANDIER « Le Chœur de la Houlette » et se renseigner pour une autre chorale (FOLCARDE peut-être ou...).

Arlette qui souhaitait pouvoir proposer une exposition de Santons du Lauragais, lors de notre concert 2019, n'a pas réussi à trouver des santonniers. Mais.... ce sera pour l'année prochaine ! Monsieur BIOULES, de LABEGE, fabrique et expose des santons du Lauragais et est tout à fait d'accord pour une future exposition. Bravo Arlette pour votre persévérance !

Questions diverses

Demander à Guy de nous faire une liste du stock actuel (café, sucre, assiettes, verres, etc...).

La séance est levée à 19 h 50.